VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) ET AIDANT(E) D'UN PROCHE

L'ACTION SOCIALE EST À VOS CÔTÉS !

OPTIM'SERVICES
RH - ACTION SOCIALE

CONCRÈTEMENT, ÊTRE AIDANT C'EST QUOI ?

8,3 M

DE PERSONNES AIDENT UN PROCHE EN 2016.

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE L'UN D'EUX

Parmi 8,3 millions d'aidants en France, des milliers de retraités assistent, aident au quotidien un proche en situation de maladie ou de handicap quel que soit son âge. Vous êtes peut-être concernés...

UNE AIDE RÉGULIÈRE ET FRÉQUENTE

Une personne est aidante quand elle vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne auprès d'une personne ayant besoin d'aide en raison de son état de santé.

UN PARCOURS DU COMBATTANT

Coordonner toutes les aides, gérer les relations familiales, maintenir à domicile, être formé au rôle d'aidant, trouver des lieux de parole, rechercher une structure d'accueil adaptée, faire les courses, s'occuper des démarches administratives, vivre le quotidien avec un conjoint atteint de la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, demander l'Aide Personnalisée à l'Autonomie, contacter un service d'aide-ménagère : être aidant c'est être confronté à toutes ces questions.

Les professionnels de l'Action sociale sont à vos côtés pour y voir plus clair, vous aider dans vos démarches et vous soutenir.

VOUS VOUS INTERROGEZ ...

À qui m'adresser pour un Séjour de Répit ?

Quelles structures existent pour souffler ?

À qui faire appel pour financer le maintien à domicile de ma femme, de mon mari ?

Où trouver un café des aidants pour partager mon quotidien?

Je cherche une structure d'accueil de jour pour mon conjoint atteint de la maladie d'alzheimer.

Puis-je bénéficier d'une formation d'aidant ?

Avec quelles aides, maintenir mon conjoint à domicile ?

L'ACTION SOCIALE EST À VOS CÔTÉS...

POUR VOUS INFORMER...

Sur les aides existantes, adaptées à vos besoins, les démarches à accomplir pour y accéder et les aides financières possibles…

VOUS ORIENTER...

En fonction de votre situation et de vos besoins vers les interlocuteurs et les organismes compétents adaptés.

VOUS SOUTENIR...

Dans ces moments difficiles liés à l'aide d'un proche (conjoint, enfant, parent…) afin de vous permettre de mieux vivre votre quotidien.

VOUS ACCOMPAGNER...

Durablement et vous proposer des prestations financières, sous conditions, en fonction de votre situation et des besoins identifiés. Ces aides sont soumises à évaluation d'un travailleur social. Une prestation dédiée aux aidants existe pour contribuer aux coûts :

- de séjours de répit
- de transport
- de solutions domotiques
- de médiation familiale
- d'aménagement et/ou changement de logement
- de formation

CONTACTEZ-NOUS !

Par téléphone :

N° VERT 0 800 20 66 20*

70 30 85 (interne)

*Appel gratuit depuis un poste fixe

Par mail :

action.sociale@sncf.fr

OPTIM'SERVICES - RH - ACTION SOCIALE
R.C.S Bobigny B 552 049 447
Crédits Photos : Médiathèque SNCF : Maxime Huriez, Letizia Le Fur, Alfred Cromback, Sébastien Morales.
Réalisation : Agence La 11ème Heure.
Septembre 2016